

Motions

s'occuper, par l'entremise du gouvernement. Pourquoi privatiser les ports en question et forcer des gens qui n'en ont pas les moyens à supporter le fardeau financier que cela suppose? Il faut que le comité consultatif soit un comité régional général qui établit les priorités régionales. Ce ne devrait pas être un petit groupe qui deviendra propriétaire du port concerné en vertu du régime de privatisation du gouvernement, mais bien un mécanisme public légitime.

Je tiens à signaler à nouveau que je ne suis pas cynique. En fait, je compte parmi les optimistes.

M. Comeau: Madame la Présidente, je suis plutôt étonné d'entendre le porte-parole néo-démocrate nier qu'un quai soit indispensable à Saulnierville. Bien entendu, lors de la prochaine campagne électorale, je signalerai ce que le NPD pense de cela.

M. Skelly: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. Le député ne peut être autorisé à dénaturer les faits. J'ai proposé qu'on y dépense davantage.

Des voix: Débat!

La présidente suppléante (Mme Champagne): Les deux députés sont engagés dans une discussion amicale et je suis persuadée que le député permettra au député de South West Nova (M. Comeau) de continuer.

M. Comeau: Madame la Présidente, le député a eu la chance de dire son mot, je voudrais pouvoir en faire autant.

Priverait-il la population de Saulnierville d'un quai? Elle l'attend depuis 20 ans. Ce quai se classe au troisième rang en importance quant aux prises de poisson dans le secteur de Scotia—Fundy. C'est la plus importante réserve de pêche au monde. Ma circonscription seulement joui de la valeur la plus élevée des prises au débarquement au Canada. Néanmoins, le député nie que ce port ait besoin de réparations. Comme je le disais tantôt, la population de South West Nova sera fort étonnée d'entendre les observations du député.

Le député priverait également les pêcheurs de nos localités du droit de nommer les dirigeants portuaires afin de pouvoir intervenir plus directement dans la gestion de leurs ports. C'est là le rôle de la direction portuaire. Les régions qui ne comptent pas un nombre suffisant de pêcheurs pour constituer une direction portuaire recevront une attention particulière. Les régions qui ne comptent pas un nombre suffisant de pêcheurs obtiendront le droit, qu'elles ne possédaient pas auparavant, de constituer une direction où elles pourront fixer leurs propres priorités.

Le député dénature les faits et ne veut faire face à la réalité. Nous voulons aider les pêcheurs à s'entraider. Bien entendu, le député n'a jamais eu la réputation de faire valoir toute la vérité, de sorte que nous n'en dirons pas plus long là-dessus.

[Français]

M. Robichaud: Madame la Présidente, j'aimerais aussi adresser une question à mon collègue de South West Nova (M. Comeau) et, comme lui, j'applaudis les efforts du gouvernement car on a décidé, on a vu enfin qu'on devait appliquer de l'argent nouveau à la réparation des quais à la grandeur du Canada.

Dans sa réponse au rapport sur les ports pour petits bateaux, il y a quand même un point qui m'inquiète énormément et on

vient tout juste d'en parler, soit les autorités portuaires. Maintenant, cela me rappelle la lutte que nous avons eu à faire lors du débat sur le projet de loi C-75, que vous vous rappelez bien, madame la Présidente, où mon collègue de Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe (M. Tobin) avait eu à parler pour près de sept heures de temps afin de bloquer ce projet de loi, surtout l'article 4 qui voulait imposer des frais aux usagers des ports du Canada, en d'autres mots, qu'on allait imposer des frais aux pêcheurs qui utilisaient les différentes installations portuaires. Et je vois justement en page 3, dans l'«item» n° 3, qu'on pense justement à installer un tel mécanisme, celui d'exiger des frais aux usagers.

Et ma question est tout simplement la suivante: Est-ce que le député de South West Nova est d'accord sur cette politique—que le gouvernement essaie maintenant d'introduire par la porte arrière—d'exiger des frais aux usagers, particulièrement aux pêcheurs?

M. Comeau: Madame la Présidente, le député fait seulement «pointer» le fait qu'il y a maintenant un mécanisme pour amasser des fonds des usagers. Il ne se rappelle pas qu'il y a des années, même sous son propre gouvernement, qu'on a amassé des fonds des usagers des quais. Il y a des années que cela se passe et c'était le gouvernement lui-même qui s'occupait d'amasser ces montants. Dorénavant, ce seront les pêcheurs eux-mêmes qui vont amasser les fonds.

Alors, n'est-ce pas mieux que ce soit les pêcheurs eux-mêmes qui amassent les fonds plutôt que le gouvernement? Ce serait peut-être une question qu'il devrait se poser?

Personnellement, je préfère que ce soit les pêcheurs eux-mêmes.

[Traduction]

M. George Henderson (Egmont): Madame la Présidente, je suis ravi de participer au débat sur cette motion d'adoption présentée par le député de Comox—Powell River (M. Skelly), sans doute parce que le député de Cowichan—Malahat—Les Îles (M. Manly) a dû s'absenter aujourd'hui.

Depuis un an et demi, le comité n'a pas ménagé ses efforts pour essayer d'obtenir des fonds pour le programme de ports pour petites embarcations. Je me rappelle l'époque où notre comité a voyagé en Colombie-Britannique et dans la région de l'Atlantique, entendant des témoins représentant des régions où la pêche joue un rôle crucial. Je suppose que dans toutes les régions où nous sommes allés, en Colombie-Britannique, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et au Québec, l'un des principaux problèmes dont les pêcheurs nous ont fait part était le manque de fonds alloués aux ports pour petites embarcations. C'est compréhensible puisque les ports et les quais sont au coeur des villages de pêche. Ils constituent leur infrastructure et sans eux, ils n'existeraient pas. Ils font partie intégrante du village de pêche. Les moyens de production d'une société de pêche sont ses bateaux, ses filets, son grément et, bien entendu, les stocks dans lesquels elle puise en mer.

● (1210)

La pêche est un secteur d'activité très incertain. Les pêcheurs continuent à lutter contre les éléments, non seulement en mer, mais également dans les ports, surtout dans la